

**Moyens Informatiques, Multimédia et Information Scientifique**  
MI<sup>2</sup>S (UMS 3042)

**Lettre de mission 2011-2014**  
**et comité de pilotage**

Il a été créé le 1er janvier 2007, entre le CNRS, l'Université Grenoble 1 et l'Institut Polytechnique de Grenoble, une unité mixte de service intitulée « Moyens Informatiques, Multimédia et Information Scientifique » (MI<sup>2</sup>S). Cette unité a été renouvelée le 1er janvier 2011 pour quatre ans.

### **Missions**

MI<sup>2</sup>S est la *structure de mutualisation des moyens informatiques, multimédia et d'information scientifique et technique* pour les laboratoires du secteur informatique, signal, automatique et mathématiques appliquées sur le site grenoblois. Cette mission est conduite en synergie avec les unités de recherche citées ci-après. Elle peut être ponctuellement étendue sur le plan national pour certaines actions relevant de ses missions « informatique scientifique et technique ».

L'UMS MI<sup>2</sup>S est constituée de deux grandes catégories de services, Moyens Informatiques et Multimédia (MIM) et Information Scientifique (IS), dont les missions respectives sont :

- Le service MIM a la charge de l'acquisition et de l'exploitation des équipements «transversaux» destinés à garantir une infrastructure de base commune, de grande qualité, pour les activités de recherche des laboratoires. Ce service offre notamment l'infrastructure réseau, les services informatiques essentiels liés au réseau, à la communication, et à la conservation des données, la mise en place du système d'informations, des outils collaboratifs, en cohérence avec les grandes orientations des établissements partenaires. Cette mission s'étend à l'apport des moyens techniques nécessaires au service IS ainsi qu'aux activités ou projets transverses aux différents laboratoires (notamment la mise en œuvre des grandes plates-formes de recherche et leur hébergement). Le service MIM a pour mission, en collaboration avec le service IS, le support multimédia, avec enregistrement, archivage et indexation, mise en ligne et diffusion d'événements scientifiques, et un service de visioconférence.
- Le service IS a pour mission de fournir aux laboratoires l'accès à l'information scientifique et technique indispensable au développement de leurs recherches. Il a également pour mission de mettre en œuvre les moyens de la valorisation des résultats scientifiques issus des laboratoires (thèses, publications, actes de conférence etc.), de leur archivage et leur gestion bibliographique.

Ces services doivent apporter aux chercheurs un environnement intégrant les moyens de recherche collaboratifs (forge, plate-forme collaborative, télétravail et télé Réunion) et les ressources scientifiques sous toutes leurs formes (publications, vidéos, logiciels, données).

Les services rendus par l'UMS s'étendent, à ce jour, aux unités suivantes :

AGIM (FRE3405), CMP (UMS3040), GIPSA-lab (UMR5216), G-SCOP (UMR5272), ICA (EA2934), LIG (UMR5217), LJK (UMR5224), TIMA (UMR5159), TIMC (UMR5525), Verimag (UMR5104).

Ce périmètre pourra être étendu à d'autres unités, en accord avec les cotutelles de l'UMS MI<sup>2</sup>S.

### **Gouvernance de l'unité**

#### **Direction**

La nomination du directeur est prononcée conjointement par les cotutelles de l'UMS, pour une durée de quatre ans, renouvelable deux fois au maximum. En cas d'interruption de mandat, le remplacement est effectué selon la

même procédure. Le directeur de l'unité pour la période 2011-2014 est M. Nicolas Balacheff (qui occupe cette fonction depuis le 1er janvier 2007).

- Le directeur coordonne et assure la gestion de l'ensemble des ressources mises à disposition de l'unité.
- Il met en œuvre les décisions prises par le Comité de pilotage.
- Il propose au Comité de pilotage le programme d'activité de MI<sup>2</sup>S.
- Il prépare le budget prévisionnel soumis à l'approbation du Comité de pilotage.
- Il est consulté par le Comité de pilotage préalablement à l'affectation de personnel à MI<sup>2</sup>S.
- Il engage les dépenses courantes de MI<sup>2</sup>S dans le respect du budget prévisionnel approuvé.
- Il rédige tous les ans un rapport d'activité qui est soumis à l'appréciation du Comité de pilotage et adressé à chacune des parties.
- Il réunit au mois une fois par an le Comité de pilotage auquel il est invité.

Il est institué par les cotutelles de l'UMS un comité de pilotage qui se réunit annuellement.

**Composition et fonctionnement du comité de pilotage:**

Le comité de pilotage est composé des représentants de chaque tutelle

- UJF : Le Président ou son représentant
- Grenoble INP : Le Président ou son représentant
- CNRS : Le directeur de l'institut INS2I ou son représentant

Le comité de pilotage prend ses décisions à l'unanimité de ses membres présents ou représentés étant entendu que les décisions ne peuvent être prises qu'avec l'accord d'un représentant au moins de chaque cotutelle.

Le directeur de MI<sup>2</sup>S et le délégué régional du CNRS sont invités au comité de pilotage ainsi que deux représentants des directeurs des laboratoires impliqués (directeurs de GIPSA et du LIG pour cette première année).

Le Comité de pilotage examine et délibère sur toute question relative à l'organisation générale et au fonctionnement de MI<sup>2</sup>S.

Il définit le programme d'activité de MI<sup>2</sup>S.

Il approuve le budget prévisionnel de MI<sup>2</sup>S et valide les contributions des parties.

Il approuve le rapport d'activité établi par le directeur de MI<sup>2</sup>S.

Il donne son accord pour toute affectation de personnel à MI<sup>2</sup>S et veille à ce titre à ce que MI<sup>2</sup>S dispose des moyens nécessaires à son fonctionnement en veillant à un apport équitable des parties, que ce soit par un appui direct des tutelles ou par un appui indirect de celles-ci à travers les structures de recherche affiliées à MI<sup>2</sup>S.

Yassine Lakhnech

Jean-Pierre Cocquerez

Christine Collet

Vice-Président adjoint Recherche  
Université Joseph Fourier

Directeur adjoint scientifique  
INS2I  
CNRS

Vice-Présidente adjointe  
Recherche  
Groupe Grenoble INP

